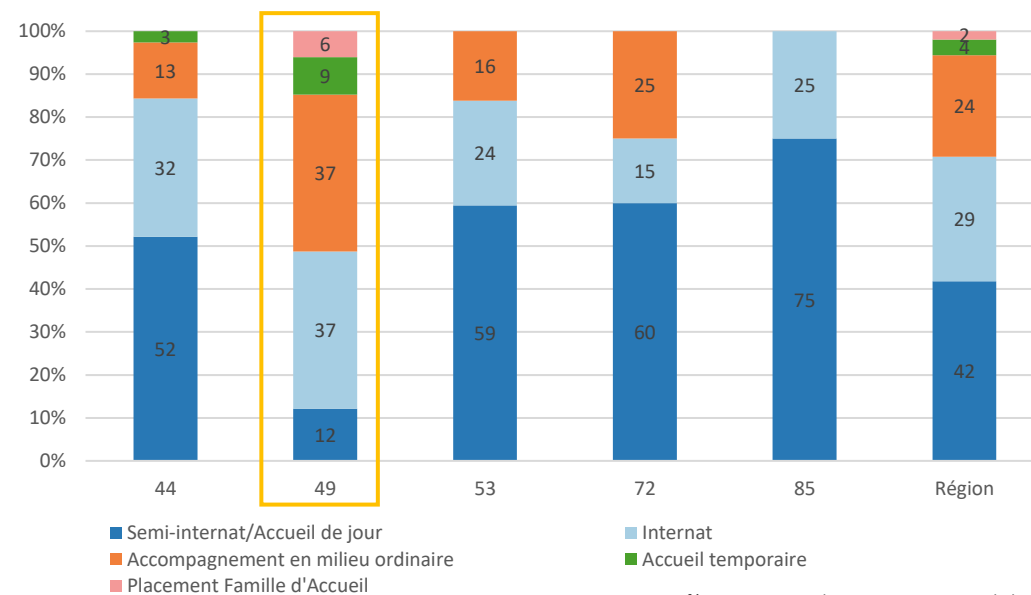


Le volume et la répartition des places agréées pour enfants et adolescents polyhandicapés selon les modalités d'accueil et d'accompagnement

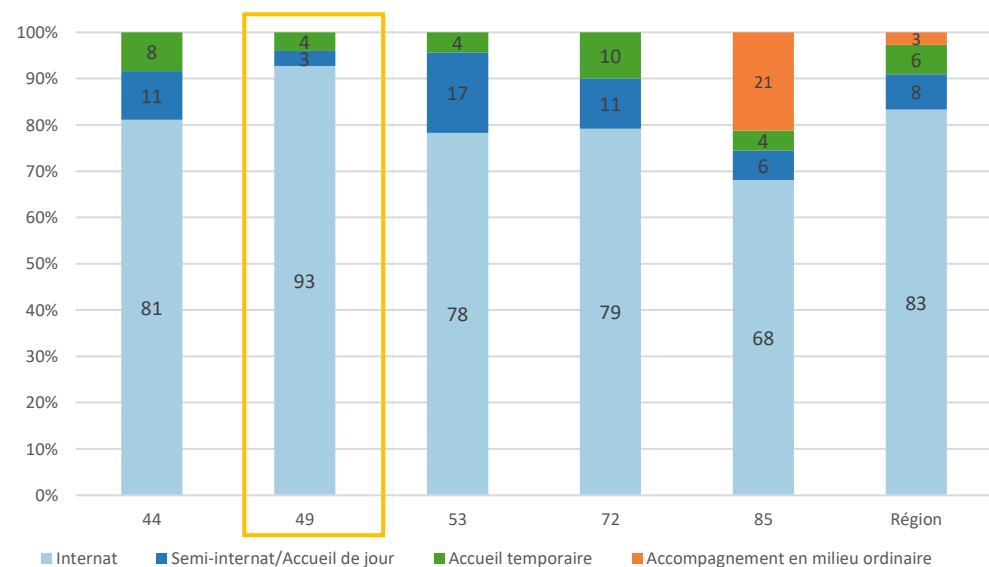
- Le Département de Maine et Loire dispose de 115 places autorisées pour les enfants et adolescents polyhandicapés, ce qui porte le taux d'équipement à 0,6°/°. L'offre disponible est supérieure à la moyenne régionale (0,4°/°) mais égale à la moyenne nationale.
- Ce taux d'équipement, reste insuffisant compte tenu des listes d'attente communiquées par le REEPH49 et spécifiquement en IEM et EEAP.
- L'offre est plus modulaire comparativement aux autres territoires de la région avec notamment l'activité d'un SESSAD et une offre d'accueil temporaire.
- Un CAFS dispose de 7 places permettant à des enfants polyhandicapés d'être accueillis dans des familles d'accueil.



Sources : FINESS février 2022 – Exploitation : CREAL Pays de la Loire

Le volume et la répartition des places agréées pour adultes polyhandicapés selon les modalités d'accueil et d'accompagnement

- Le Maine et Loire détient le plus grand nombre de places autorisées « adulte » de la région avec 274 places autorisées pour adultes polyhandicapés ce qui porte le taux d'équipement à 0,7°/°. L'offre disponible est supérieure à la moyenne régionale (0,4°/°) et à la moyenne nationale (0,5°/°).
- L'offre est essentiellement en MAS et il n'existe pas de services de soutien en milieu de vie ordinaire.
- L'absence de souplesse d'accueil des ESMS (93 % des places sont organisées sous le régime de l'hébergement complet) génèrent des réticences chez les familles qui posent la question de la continuité et qualité d'accompagnement entre secteur enfants et secteur adultes. De fait des ruptures d'accompagnement médicosocial et de soins sont relevées par les acteurs de santé.
- L'offre d'accueil temporaire représente 4 % et l'offre en semi-internat représente 3% des capacités d'accueil. Cette répartition des modes d'accueil ne satisfait pas les attentes des familles et se confronte aux problématiques de vieillissement des proches.



Sources : FINESS février 2022 – Exploitation : CREAL Pays de la Loire

LES CONSTATS

- **La transition d'âges** entre secteur enfant et secteur adulte dans le champ médicosocial constitue une problématique.
- Une culture et des pratiques **de coopérations et de partage** entre les divers acteurs et en inter secteurs.
- Les acteurs concertés plaident une **meilleure prise en compte du vieillissement** des personnes polyhandicapées et des aidants.
- **L'absence d'outils partagés** permettant la continuité de l'accompagnement et des pratiques. C'est particulièrement le cas pour les dimensions fonctionnelles, de la communication, de la douleur, des spécificités sensorielles, ...
- **L'appropriation des RBPP de la HAS reste hétérogène et à conforter spécifiquement dans le secteur adulte.**
- L'accès à la **formation spécialisée** est difficile à mettre en œuvre dans un contexte de crise RH.
- Des **ressources santé en tension** (urgences, psychiatrie, paramédicaux)
- **Absence d'unité d'enseignement externalisée**



LES RESSOURCES EN MAINE ET LOIRE

- Des expertises médicales MCO et SSR, recherche universitaire au sein du réseau PolyRENE
 - Des acteurs fédérés au sein du REEPH 49 (uniquement pour les enfants)
 - Des crèches adaptées, maison d'assistants maternels « les inventuriers »
 - Des partenariats avec les acteurs du secteur sensoriel
 - Existence d'une fonction ressource polyhandicap (CESAME)
 - Equipes ressources : HAD, EMSP, espaces éthiques en ESMS, EMAAA
 - Téléconsultation en neurologie
 - Des plateformes de répit
 - Le réseau Cokillaje
 - L'association Loisirs Pluriels.
 - Dispositifs Handisanté, Référents handicap GHT
 - Acsodent, Centre d'odontologie spécialisé à Trélazé
 - PCPE Gestion des listes d'attente, dispositif de case management, SAS Handicap rare, DAMAR
 - SAAD avec places personnes handicapées
 - Les articulations avec les acteurs de 3eme ligne (ERHR-PRIOR-CRA-SRAE)
 - Centre de formation Luciole

ENJEUX:

- Renforcer la démarche inclusive dès le plus jeune âge ainsi que l'action de l'Education Nationale
- Impliquer la psychiatrie et spécifiquement la pédopsychiatrie
- Améliorer les transitions enfant-adulte dans le secteur médicosocial et notamment sur l'axe communication
- Diversifier et assouplir l'offre adulte en ESMS
- Renforcer la formation, l'appui ressource, les sensibilisations et l'ancrage dans les RBPP pour une montée en compétence collective